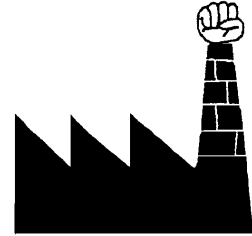


A CONTRE COURANT

syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



La jungle constitutionnalisée !?

Au cours de cet été les forces du Capital ont encore gagné des batailles sur le terrain de la durée du travail. Soutenu par les gouvernements, le patronat est résolu à utiliser toutes les armes : blocage puis baisse des salaires directs, intensification de la productivité, diminution voire abolition du salaire indirect que les escrocs libéraux qualifient de "charges" patronales. Ils agissent actuellement sur l'augmentation hebdomadaire du temps de travail, après avoir modifié la durée annuelle et après avoir pesé lourdement sur la durée de carrière par le biais de la régression sur les retraites. Bref, l'exploitation extensive est une arme à nouveau massivement utilisée pour valoriser le capital.

Des félicitations de Schröder qui salue "l'accord de raison" de Daimler aux vociférations unanimes de la droite contre les 35 heures, tous les gouvernements sont complices de la mise en œuvre de la politique de démantèlement des droits sociaux définie au niveau communautaire, pour n'évoquer que ce niveau.

Dés lors, aucune des dénonciations officielles de ce "chantage à l'emploi", aucune indignation devant ce "recours aux pleins pouvoirs antisociaux", aucune stigmatisation de ce "droit de mettre au chômage" n'est crédible aussi longtemps que tous s'échinent à la mise en œuvre du cadre réglementaire qui autorise et encourage un tel arbitraire: la prétendue "Union" européenne. Une "Union" qui unifie à 48 heures la durée du travail et à 65 ans les retraites ! Une "Union" qui presse les entreprises "de tirer parti des atouts compétitifs des nouveaux Etats" (en clair : elle leur suggère de délocaliser) et leur promet "d'améliorer le cadre réglementaire pour limiter [leurs] obligations" (communiqué du 20 avril de la Commission) ! Une "Union" qui s'apprête à légaliser, via la directive Bolkenstein, la mise en place des "pavillons de complaisance" pour les services publics ! Une "Union" donc, qui loin de rapprocher les peuples, organise leur désunion et prétend désormais constitutionnaliser le principe qui la fonde : la concurrence sauvage entre les travailleurs.

"Non au chantage aux délocalisations" ! "Non à la jungle sociale" ! s'écrièrent hypocrites quelques politiciens. Qu'ils tirent alors les conséquences de leur indignation : le rejet d'un texte qui constitutionnalise la jungle libérale en Europe.

A l'occasion de la création de la lère Internationale en 1864, Marx constatait dans son adresse inaugurale qu'il n'y avait pas eu, après l'échec des révolutions de 1848, de solidarité d'action entre les travailleurs d'Europe, mais uniquement une "solidarité de défaite". La concomitance de l'offensive contre les 35 heures à Vénissieux et Sindelfingen est le dernier en date des exemples de cette "solidarité de défaite" qui marque depuis 30 ans le salariat européen.

Or il ne semble pas déraisonnable d'espérer que la campagne contre cette constitutionnalisation des pleins pouvoirs permanents au Capital puisse finalement être un pas en direction d'une "solidarité de victoire". Ce pourrait même être un grand pas si, de cette campagne pour le non, pouvait naître une dynamique de résistance sur l'ensemble des 25 pays membres; et si, alors, les peuples exploités se CONSTITUAIENT en UN peuple des exploités autour de luttes revendicatives essentielles. A la réécriture de l'internationalisme version jungle libérale, un soulèvement populaire pourrait alors opposer la CONSTITUTION d'une plate-forme où les richesses créées iraient à ceux qui les créent.

Reste à savoir quelle est la probabilité d'un tel scénario... Nulle, si on ne tente rien !

Vous n'allez quand même

**pas le laisser
recomposer
l'Internatio-
nale !?...**



d'après
FOR
ORE

L'oppression patronale et le renouveau syndical aux Etats-Unis

Par Gérard Deneux(*)

Pourquoi s'intéresser au mouvement syndical aux Etats-Unis ? Pas seulement parce qu'il est méconnu, occulté, interdit de médiatisation, pas seulement parce que la réalité de l'exploitation et de la répression fait tomber le mythe d'un pays fondé sur la liberté, mais surtout, parce qu'il est peut-être porteur de pratiques, d'expériences, d'alliances nouvelles qui peuvent s'exporter sous une forme adaptée dans les pays européens. Tout comme les capitaux américains, les solidarités à l'œuvre là-bas peuvent, ici, inspirer de puissants mouvements, réenchanter le monde social en étant capables d'atteindre un extraordinaire niveau de désintéressement et d'identification collectives. Mais, avant de rêver, ou d'entrer dans le vif du sujet, il convient, en introduction, de préciser les contours de l'environnement idéologique, profondément hostile, auquel est confronté, depuis les années Reagan, le mouvement social et syndical.

Le mouvement syndical, malgré son renouveau, est dépendant de sa propre histoire, celle qui a abouti à annihiler la combativité ouvrière, pour lui substituer un syndicalisme gestionnaire, bureaucratique, voire maffieux. Qui plus est, le libéralisme triomphant a affaibli, dramatiquement, ce syndicalisme d'agent d'affaires syndicales. La survie d'un syndicalisme renouvelé est devenue une question centrale, pour le mouvement social qui se manifeste aux USA.

Mais, celui-ci est confronté au poids de l'idéologie dominante sur les consciences. Au pays de la liberté, les travailleurs, ça n'existe pas comme référent, n'existent que des clients, des consommateurs de produits. Cette croyance dans le libre marché, censé donner sa chance à tous, est très prégnante, elle a réussi à faire plus ou moins disparaître l'ouvrier de l'imaginaire social. Là-bas, seuls l'argent, la production sont créateurs de richesses. Les bas salaires sont encensés, comme la liberté industrielle de licencier, car ils permettraient de produire à bas prix des biens et des services pour tous. Le développement des droits des consommateurs et leur juridicisation d'un côté, et de l'autre, la dissolution des droits des travailleurs, sont les deux faces d'un même système. D'un côté, la liberté formelle de choisir ses produits, d'acheter à toute heure du jour et de la nuit, y compris les dimanches, ou bien celle de vous faire livrer, chez vous, sans délai, ce que bon vous semble, ou encore la liberté d'obtenir un crédit même lorsque vous êtes déclaré en faillite. De l'autre, la baisse des salaires, la surcharge de travail, les heures supplémentaires obligatoires, l'obligation alimentaire de tenir deux, voire trois jobs pour vous en sortir, la surveillance au travail, les licenciements sans motifs avoués et sans indemnités, ainsi que l'érosion du droit de grève qui, paradoxalement, comme nous allons le voir, est devenu une arme patronale.

Ces contraintes sont la contre-partie d'une liberté frelatée, celle d'une société du risque maximum, du plongeon pour le plus grand nombre et du rebond, pour une minorité. Cette société de consommation effrénée, c'est celle où l'épargne des ménages est tombée à zéro, où les faillites individuelles qui touchent surtout les classes moyennes, sont dramatiques. Depuis 1980, les faillites ont été multipliées par 7. On en recensait 200 000 en 1980, on en a dénombré 1,4 million en 1998. Il n'empêche, les pressions pour acheter toujours plus, se sont encore accrues. Les fabricants de cartes de crédit dépensent 2,5 milliards \$ par an pour déposer des prospectus dans les boîtes aux lettres. L'endettement moyen, uniquement par cartes de crédit par famille et par an, est de 7 000 \$ (45000 F/an ou 3 750 F/mois).

Pour saisir dans toute sa dimension les conditions dans lesquelles s'opère difficilement le renouveau syndical aux USA (§ IV, à paraître dans le prochain n° d'ACC), il est nécessaire d'évoquer préalablement la réalité de l'exploitation et le despotisme patronal qui s'exerce sauvagement, sans retenue, contre les travailleurs à l'ère du libéralisme triomphant (§ I). La spécificité du syndicalisme américain, son affaiblissement et sa connivence avec les milieux d'affaires (§ II) ont permis dans un premier temps une offensive libérale dont la finalité consiste à faire disparaître les organisations ouvrières (§ III) et, dès 1995, l'éclosion d'un syndicalisme de type nouveau, encore bien fragile, mais, malgré tout, promoteur de l'émergence possible de mouvements sociaux de grande ampleur.

I - La réalité de l'exploitation capitaliste et du despotisme patronal

Le renforcement de l'exploitation des travailleurs s'est développé dans un contexte⁽¹⁾ qui le permettait : celui de l'abandon de toute référence au fordisme ou au keynesianisme, de la domination idéologique du libéralisme économique et de ses aspects les plus néo-conservateurs. Pour la clarté de l'exposé, on distinguera ce qu'il en est, aujourd'hui, du salaire direct perçu par les ouvriers, employés, des maigres ressources du salaire indirect consenties, pour l'essentiel, aux salariés syndiqués.

La majorité des salariés est sous payée, même dans la Silicon Valley. Pour prendre cet exemple et, mise à part l'extrême minorité de programmeurs et d'ingénieurs informaticiens qui disposent de stocks options et de millions de dollars, les assistants du service clientèle, ceux

qui passent leurs journées dans des box minuscules et répondent à un rythme effréné aux clients sollicités, comme tous ceux qui emballent les livres, les colis, qui les postent, tous ceux-là, gagnent moins de 10 \$ de l'heure. Quant aux personnels d'entretien des locaux ou de maintenance, il sont si mal payés par les sous-traitants qui les emploient, qu'ils possèdent à peine de quoi payer leurs loyers, que nombre de familles à trois, voire à quatre, se partagent la même habitation et sont obligées de rechercher un deuxième, voire un troisième emploi.



ÉGALITÉ



Le pays du libéralisme triomphant, c'est bien sûr celui des inégalités sociales incommensurables⁽²⁾ mais, c'est surtout et d'abord celui de la baisse du salaire direct pour le plus grand nombre et surtout et d'abord, pour les minorités ethniques de plus en plus nombreuses.

Entre 1976 et 1995, les salaires, hors inflation, ont connu une chute de 18 % pour 80 % d'Américains. La hausse de 7 % de 95 à 99 n'a pas restauré cette perte de revenus. Mais ces moyennes occultent d'autres réalités plus dramatiques, celles qui concernent la progression des franges de populations vivant en-dessous du seuil de pauvreté⁽³⁾. Les pourcentages sont éloquentes.

	Blancs	Noirs	Hispaniques
1973	10,7%	24,8%	25,1%
1999	16,1%	29,5%	40,3%

Autres indices du taux d'exploitation, le nombre d'heures travaillées dans l'année et l'importance des heures «supplémentaires». Depuis 20 ans, les Américains travaillent, en moyenne, 61 heures de plus dans l'année. Par comparaison, le nombre d'heures travaillées par an s'élève en Suède à 1 551 H, à 1 634 H en France et à 1 966 H aux USA, soit 332 H de plus qu'en France, soit environ 2 mois de plus (!). Quant aux heures «supplémentaires», elles ne connaissent pas de limite légale, elles ne sont ni plafonnées (48 h en Europe) ni, pour la plupart, payées à un tarif plus élevé, à moins qu'un accord syndical ne le prévoit. Il n'est pas rare, par conséquent, que des travailleurs atteignent le chiffre effarant de 70 h par semaine soit pour un, soit pour deux, soit pour trois employeurs. En effet, en 1999, 5,9 % de la main d'œuvre, soit 8 millions de salariés, travaillent à temps partiel et sont

dans l'obligation de rechercher un deuxième, voire un troisième emploi.

Par ailleurs, les emplois considérés comme permanents sont, tout particulièrement dans la nouvelle économie, une espèce en voie de disparition. Du point de vue idéologique, le risque étant élevé au rang de vertu, la précarité est la règle: 1/3 de la main d'œuvre, soit 30 millions de salariés la connaissent sous différentes formes: les emplois temporaires, en leasing, en sous-

traitance, à temps partiel et même à son propre compte pour une entreprise ou une autre. Le développement de l'intérim a explosé: en 1982, on dénombrait 400000 intérimaires, en 1990, 1,2 million, en 2000, 2,9 millions. Quant aux temps partiels, ils se sont d'autant plus généralisés qu'aucune législation ne définit le temps plein. Tout dépend de la définition qu'en donnent les entreprises. Pour Wal Mart, par exemple, qui dispense des salaires très bas⁽⁴⁾, 28 heures de travail par semaine, c'est un temps complet, ce qui permet à cette entreprise de comptabiliser 70 % de temps complet - CQFD.

Le salaire indirect se définit, pour le moins, par la couverture des risques chômage, maladie et les congés payés.,

Qu'en est-il aux Etats-Unis ?

Mais, d'abord, qu'en est-il du chômage ? Il ne concernerait que 5,8 millions de travailleurs, soit un taux très faible, 4,2%. Mais ce chiffre est très contestable. D'une part, parce que dans cette société inégalitaire, de lutte de tous contre tous, la délinquance est importante: 2 millions de personnes sont incarcérées, les prisons sont surtout peuplées de pauvres, de jeunes appartenant aux minorités raciales qui souffrent le plus de la précarité et, qui plus est, parce que le critère de la perte d'emploi dans un environnement précairisé et d'exclusion de toute couverture sociale, la survie pousse à la délinquance.

Si l'on comptait les personnes incarcérées, sans travail, l'on se retrouverait à 6,2 % de chômeurs. Mais la définition du chômage elle-même, reste à interroger: en effet, toute personne ayant travaillé, au moins une heure la semaine précédent son non-emploi est considérée comme une personne en activité. En outre, hormis les personnels syndiqués ou certaines catégories d'enseignants et de fonctionnaires titulaires (il en existe encore) et, mis à part les cadres dirigeants qui ont pu négocier des parachutes en or, le salarié dans l'entreprise peut être licencié, à tout moment, sans préavis et sans motif et, sans indemnités de licenciement. Le droit d'embauche et de débauche est, sans conteste, une liberté souveraine de l'employeur. Il existe, néanmoins, des indemnités de chômage versées par l'Etat fédéral. Elles sont égales à 50 % du traitement pendant 6 mois. Par comparaison, la moyenne européenne est

* Ce texte est la contribution de Gérard Deneux à un débat organisé à Belfort le 12 mai 2004. L'auteur est un des animateurs d'une association autonome locale, "**Les Amis de l'Emancipation Sociale**" (AES) que nous avons présentée dans le dernier numéro d'ACC (n° 156, juillet 2004). Pour la contacter : Fabien Desgranges 29 rue de la Libération 70290 CHAMPAGNEY EBOULET (desgranges.fabien@wanadoo.fr ou emancipation.sociale@laposte.net Tél. 03 84 30 21 06 (Gérard Deneux)). C'est à la même adresse que vous pouvez vous abonner au bulletin "**L'Emancipation Sociale**" pour la somme de 8 euros. Au sommaire de sa dernière livraison (n° 33 - mai/juin 2004 36 pages) figure notamment l'intégralité du présent article sur l'oppression patronale et le renouveau syndical aux Etats-Unis.

Gérard est aussi l'auteur d'un texte paru dans le n°156 d'ACC intitulé "**La Confédération Européenne des Syndicats, chape de plomb sur l'esprit de lutte**". Un texte indispensable pour qui veut mieux comprendre la stratégie choisie dans les luttes récentes par les bureaucraties syndicales, qui, au niveau national, ont adhéré à la CES. C'est à dire presque toutes, celle de la CGT comprise. A la base, dans les luttes sur les retraites et la Sécu, on a déjà payé très cher ces choix stratégiques. Il faut le savoir. Ne serait-ce que pour ne pas se faire piéger à nouveau dans les luttes à venir, et notamment celle qui s'engage sur le référendum sur la Constitution de Giscard-Liepietz. (Pour assurer une plus grande diffusion à ce texte sur la CES, tout nouvel abonné à ACC recevra gratuitement le n° 156).

La pression permanente du système capitaliste sur toutes les institutions et leur fonctionnement est partout de même nature et produit en gros partout les mêmes effets. Elle ne fait que croître avec la force dudit système. Il n'est donc pas déraisonnable de penser que le modèle de fonctionnement et les objectifs imposés aux syndicats par le patronat aux Etats-Unis préfigurent ceux que la CES va progressivement adopter. Des points communs apparaissent déjà clairement.

égale à 47% mais pendant 16 mois⁽⁵⁾.

Les Etats-Unis se caractérisent, en outre, par une absence de protection sociale universelle. Maladie, accidents du travail, retraites, pas de législation, tout dépend, soit de la liberté de l'individu de s'assurer auprès d'organismes privés, soit du bon vouloir de l'entreprise pour autant, évidemment, que la présence syndicale l'oblige. Or, pour la majorité des Américains, l'assurance médicale, fournie par l'entreprise, est une nécessité vitale. Ces avantages se sont restreints dans la dernière période. Tous secteurs confondus, il n'y a plus que 62 % des salariés disposant d'une assurance maladie; ils étaient plus de 70 % en 1979. Quant au secteur privé, 49% des employés et des ouvriers en bénéficient. Par conséquent, 44 millions de travailleurs, au total, n'ont aucune assurance maladie.

Bien que les employeurs n'aient aucune obligation en la matière, les Américains bénéficient en moyenne de 16 jours de congés annuels par an. Si la loi les contraint à accorder 13 semaines de congés pour maternité, c'est en fait un congé sans solde, non payé. De même, il n'existe pas d'allocations familiales. Quant aux crèches et autres gardes d'enfants, elles sont payantes, sans aides publiques et gérées par des organismes privés.

En fait, et c'est là une spécificité états-unienne, les avantages concédés aux salariés le sont au seul bénéfice des syndiqués. Seule la carte syndicale délivre un passeport de citoyenneté sociale. Mais, surtout, depuis les années 70, elle doit être constamment défendue.

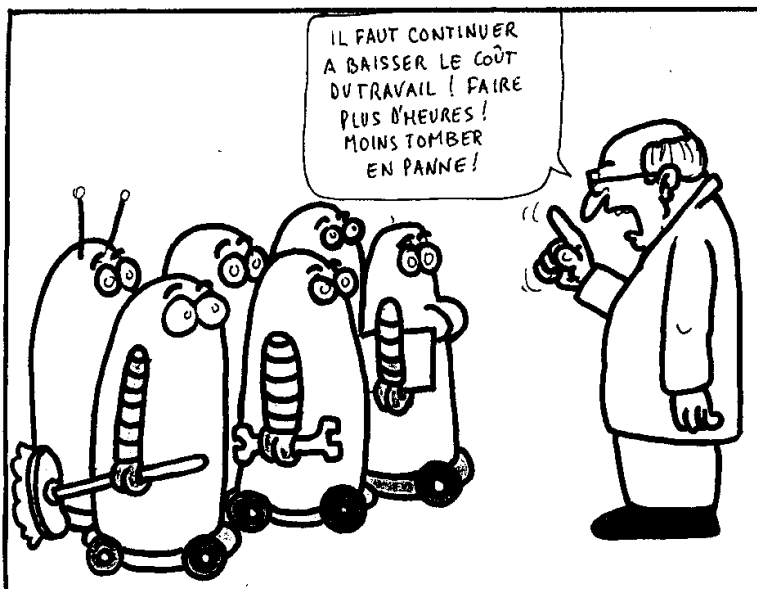
Avant de décrire, de tracer les contours des spécificités syndicales, il reste à décrire la réalité du despotisme patronal car il possède la liberté de s'exercer presque sans entrave.

Les salariés, dans les entreprises, sont constamment surveillés. D'abord par un encadrement très important. En 1980, il y avait en moyenne un cadre ou contremaître pour 5,7 ouvriers. Par comparaison, le rapport est de 1 à 17,9 en France.

Le développement de l'informatique, de l'électronique a renforcé cette sur-

veillance, les caméras sont partout, les courriers électroniques, les consultations par internet sont surveillés.

Plus généralement, règne, dans les entreprises, une ambiance de guerre psychologique, de stress, de peur, les salariés en concurrence sont dressés les uns contre les autres, y compris par des réunions d'endoctrinement contre les méfaits du syndicalisme et les bienfaits du libéralisme financier. La chasse aux fortes têtes est bien organisée, no-



tamment, par le recours aux agences de détectives privés, qui «clandestins» dans l'entreprise, mouchardent, dénoncent, poussent les salariés repérés à la faute quand ils ne recourent pas à des expédients plus musclés. Quant aux cadres, ils sont enrôlés dans cette croisade. Ceux qui refuseraient d'y participer seraient, sans appel, licenciés pour insubordination.

Face à cette réalité contraire, ne serait-ce qu'aux droits civiques, les syndicats, même les plus combattifs ne déposent plainte que dans 14 % des cas, et ce, pour au moins deux raisons principales : ils sont confrontés aux difficultés de rassembler des preuves toujours contestées par l'armada des consultants patronaux dont la mission est précisément de les contester. Et, quand bien même sur ce terrain, ils obtiendraient une victoire, elle serait bien dérisoire. Ce type d'infractions civiles ne connaît pas de sanctions pénales. Si sanction il y a, elle se résume le plus souvent à l'obligation d'une promesse, affichée, de ne plus recommencer... Pour les patrons, il n'y a que des avantages à violer les faibles lois qui reconnaissent quelques droits aux travailleurs. C'est surtout lors de licenciements massifs, pendant les campagnes électorales reconduisant ou non l'existence du syndicat que le recours à la justice fait partie d'emblée de l'arsenal de la mobilisation. Ceci nous amène à décrire les particula-

rités d'un syndicalisme américain, sans qu'il soit besoin d'évoquer certains traits maffieux ou réactionnaires.

II - Spécificités du syndicalisme américain

Elles trouvent leur origine, leurs explications dans l'histoire du mouvement ouvrier américain. Il a été, avant d'être écrasé, puis aseptisé, l'un des plus combatifs du monde⁽⁶⁾. Ce n'est pas le propos ici d'en retracer les épisodes. Qu'il suffise de dire qu'avec la crise de 29/30, la 2ème guerre mondiale, dans un environnement marqué par la guerre froide et l'anticommunisme, le syndicalisme s'est bureaucraté jusqu'à la caricature, même si des points de résistance ont toujours survécu.

En fait, au sortir de la 2ème guerre s'est imposé, pour plusieurs raisons, un syndicalisme corporatiste, docile, coupé de la base. Il concevait, pendant les 30 Glorieuses, sa fonction comme celle d'un prestataire de services, pour ses adhérents. Il est par conséquent étranger à toutes formes de contestation sociale; il décourage toutes formes de solidarité qui pourraient être interprétées comme une menace contre l'ordre public. Pendant la période du maccartisme, il a collaboré étroitement à la chasse aux sorcières, les communistes, les trotskistes et autres radicaux. Convertie aux bienfaits du capitalisme, à la nécessité de profits financiers, la direction très réactionnaire qui s'est imposée à la tête de l'AFL-CIO jusqu'en 1995, a restreint le syndicalisme à une affaire concernant d'abord et surtout des spécialistes, des juristes, des économistes, des professionnels des procédures. Les travailleurs, écartés des négociations, devaient s'en remettre à ces spécialistes. Pour les dirigeants, le contact avec la base est le cadet de leurs soucis, d'autant que les cotisations des adhérents sont automatiquement prélevées sur le salaire, à charge pour l'employeur de les transmettre au siège du syndicat. Il est caractéristique, à cet égard, que les permanents syndicaux se dénomment entre eux «Agents d'affaire», «Business Agents». Ils connaissent leur business, le détail des qualifications et le langage mystérieux des contrats.

Les syndicats disposaient, disposent encore, d'énormes moyens financiers. Ce sont d'immenses organisations bureaucratiques à la hiérarchie stricte, rigide qui emploient plusieurs catégories de salariés et gèrent pour leur propre compte de multiples sociétés privées.

Jusqu'en 1995, du moins au sommet de l'AFL-CIO, et de la plupart des syndicats, le profil des dirigeants est celui

d'un professionnel, la copie conforme ou l'image de ceux avec lesquels ils négocient, à savoir, les dirigeants d'entreprises. Qualifiés «d'hommes invisibles», très conformistes, inoffensifs et très prévisibles, ils ont adopté, pendant toute la période du fordisme, une politique des plus prudentes vis-à-vis des patrons. A l'encontre de leurs propres adhérents, ils n'ont pas adopté cette déférence car ce furent, ce sont encore de grands féodaux, entourés de fidèles serviteurs qui pratiquent des méthodes aristocratiques de direction et n'hésitent pas à recourir à toutes les manœuvres coercitives pour consolider ou conserver leurs pouvoirs. Ils disposent, à cet effet, de réseaux de communication très fermés qui leur sont exclusivement réservés. Ils ont longtemps adopté une idéologie de compétence proclamée, affirmant leur seule responsabilité qui ne saurait se partager avec les initiatives de la base et condamnant de manière agressive tout militantisme bénévole et radical.

Rien, là, de très nouveau par rapport à certains traits du syndicalisme européen, si ce n'est qu'ils sont poussés jusqu'à la caricature. La spécificité du syndicalisme nord-américain réside essentiellement dans le fait que sa compétence est limitée strictement à la défense de ses adhérents. Les syndicats ne possèdent pas de légitimité morale pour prétendre défendre tous les travailleurs. Ce modèle s'est imposé après guerre pour éloigner le militantisme des lieux de travail et pour conférer un statut de représentativité à la seule bureaucratie syndicale. Par conséquent, les avantages, la couverture sociale, la protection toute relative contre les licenciements abusifs, l'obtention de salaires plus élevés ne sont délivrés que sur la base, et uniquement sur la base, de l'appartenance syndicale. Elle confère un statut que l'on obtient et que l'on défend site par site, entreprise par entreprise. Le système de négociations collectives est totalement décentralisé et individualisé. Les représentants syndicaux, ces agents d'affaires, lorsque l'on fait appel à eux, négocient séparément des milliers de contrats dans des milliers d'entreprises. Il n'existe pas de conventions collectives fédérales, permettant d'étendre les avantages obtenus, ici et là, et la loi n'intervient pratiquement pas. Il n'y a pas de code du travail valable pour tous les salariés, qu'ils soient syndiqués ou non.

Pour mieux saisir cette spécificité étatsunienne, la description du processus de création d'une «section» syndicale dans une entreprise est révélatrice. Il faut d'abord que se manifeste la volonté d'un groupe d'ouvriers de base qui se mobilisent pour convaincre la majorité de leurs collègues d'adhérer, tous, et collectivement au syndicat. Ce n'est pas une mince affaire... Ce groupe doit s'affilier, faire appel, à l'une des 66 organisations syndicales, selon la corporation dont il dépend. Mais, il reste une étape décisive, les élections. Il faut qu'il y ait une majorité qui vote pour adhérer collectivement au syndicat, sinon il ne peut exister. Qui plus est, selon les contrats conclus, cette élection est périodiquement remise en cause. Ces périodes de création ou de remise en cause sont pour les militants syndicaux de base, celles de tous les dangers. Qui plus est, les élections ne sont pas contrôlées par les travailleurs mais par un organisme fédéral acquis aux bonnes grâces des milieux financiers et patronaux. Dès lors que le syndicat est créé, il n'est plus l'affaire des militants de base, mais celle des spécialistes qui débarquent pour négocier. Ce qui avait commencé par conséquent par une étincelle d'action collective dans les pires conditions est rapidement étouffé, par une longue procédure bureaucratique et de tergiversations économiques et juridiques, avant que le contrat soit conclu pour plusieurs années.

Ce type de syndicalisme a permis de laisser penser que la société américaine basée «démocratiquement» sur le contrat était une société sans classes, composée d'individus libres de contracter, ou non, avec les entrepreneurs, afin de

moyenne. Cette apparente désaffection renvoie à l'offensive anti-syndicale menée dès 1965, par les milieux d'affaires, le patronat puis par l'Etat fédéral lui-même.

Gérard Deneux (*) (à suivre)

L'essentiel des sources de cet article reprend les analyses contenues dans le livre «**Des syndicats domestiqués. Répression patronale et résistance syndicale aux Etats-Unis**» de Kim Voss et Rick Fantasia Editions Raisons d'agir ainsi que l'article de Rick Fantasia écrit dans la revue «*Actes de la recherche en sciences sociales*» n°138.

1) Lire à ce sujet «*Le grand bond en arrière*» Serge Halimi - Editions Fayard

2) 1 % d'Américains les plus riches détiennent plus de 40 % de la richesse nationale - in «*Le grand bond en arrière*».

3) Aux USA, il correspond à un salaire horaire de 8 \$ pour faire vivre une famille de 4 personnes.

4) Lire «*L'exception américaine*» Actes de la Recherche en science sociales - n°138 et 139.

5) Avant l'entrée des nouveaux pays dans l'Union Européenne.

6) Lire à ce sujet «**Des syndicats domestiqués. Répression patronale et résistance syndicale aux Etats-Unis**» Rick Fantasia et Kim Voss (p. 43 à 52) Ed. Raisons d'agir, ainsi que «*Histoire populaire des Etats-Unis*» Howard Zinn - Edition Agone



bénéficier, ou non, d'avantages sociaux. Ce type de syndicalisme, admis pendant la période du fordisme n'est plus de mise. Avec la guerre sociale que lui mène le libéralisme triomphant, la question de sa survie ou de son renouvellement est désormais posée avec acuité. En 1960, le taux de syndicalisation était de 50 %, en 1984 il tombe à 23,4 %, aujourd'hui il n'est plus que de 14 % en

C'est dans le prochain numéro d'ACC (le n° 158) que paraîtra la suite et la fin de ce texte où sera décrite l'offensive anti-syndicale, véritable guerre sociale, pour créer un "environnement sans syndicat". Un autre chapitre sera consacré au renouveau syndical aux Etats-Unis où, malgré (ou à cause de ?) un contexte très défavorable de nouvelles tactiques et des pratiques innovantes apparaissent. Le mouvement syndical y progresse, mais rien n'est joué...

Quel horizon de luttes pour le mouvement social ? (2)

Ce texte poursuit l'analyse engagée dans le numéro 155 d'ACC sur la phase politique et sociale 2002-2004 de notre pays, marquée par l'enchaînement des 3 faits suivants : le 21 avril et la débâcle électorale de la gauche gouvernementale ; mai-juin 2003 et l'échec du mouvement social contre la réforme des retraites ; les 28 mars et 13 juin 2004, la déroute électorale de la droite gouvernementale et le succès massif de la gauche parlementaire. A quoi est venu s'ajouter ce 4^{ème} fait important, la réforme de la Sécurité Sociale et l'absence totale de mobilisation contre ce projet de démantèlement. Pas même une manifestation (hormis le rassemblement œcuménique officieux du 5 juin) ! Pas même une journée de grève ! Ce texte ne prétend ni analyser le mouvement social de mai-juin 2003, ni procéder à l'étude classique des résultats électoraux des différents scrutins. Il est, parmi d'autres, une contribution à cette interrogation collective profonde du mouvement social, à ce qui, aux uns prend la forme d'une énigme, aux autres celle d'une évidence, aux derniers celle d'un constat désespérant : comment appréhender la situation présente ? Comment expliquer les résultats électoraux du printemps 2004 et la passivité écrasante du salariat face à la réforme de la Sécurité Sociale alors que, sur les bases des résultats de l'extrême gauche en 2002, des luttes de mai-juin 2003 s'ouvraient la perspective d'une radicalisation de la situation politique, sur le plan social comme sur le plan électoral. Au lieu de cela, loin de cette radicalisation attendue, la situation offre le visage apparent d'un recentrage aussi massif qu'hâtif.

Ce texte s'efforce donc d'interroger la manière dont se croisent et s'entrecroisent les faits sociaux et électoraux et la manière dont les mobilisations sociales et les mécanismes politiques ont tissé la séquence 2002-2004. Avec pour seule préoccupation, s'efforcer de dégager les leviers théoriques et réfléchir aux outils pratiques d'un mouvement social qui, d'emblée, ne se condamnerait pas à n'être que le fourrier du retour au pouvoir d'une gauche sociale-démocrate d'accompagnement au processus libéral de démantèlement des droits sociaux. Bref, contribuer au combat contre l'ambition hégémonique – sur le mouvement social et sur l'ensemble des organisations syndicales et politiques de gauche – d'une social-démocratie rénovée ; contribuer au combat contre les conséquences sociales et politiques de cette ambition hégémonique.

Les calicots des dernières manifestations n'étaient pas encore repliés, les banderoles pas encore décrochées, les derniers tracts appelant à la reprise du mouvement en septembre pas encore distribués, que déjà les rhéteurs des luttes sociales nous récitaient avec emphase leurs leçons sur le mouvement social. Quelques songe-creux, au nom de leur volontarisme révolutionnaire, se gargarisèrent des «acquis de la lutte» et de la combativité des masses» et en appelèrent au développement des «Assemblées générales souveraines» et à la désignation de «délégués avec mandat impératif» en vue de la constitution de ce «second pouvoir» qui avait effleurait alors en France. De leur côté, les Cassandre nous assenèrent leurs invariables oracles sur le déroulement du mouvement et le caractère inéluctable de sa défaite.

Pavlovisme théorique

Les experts en Conseils ouvriers et les docteurs en révolution trahie, concentrèrent leurs attaques sur les appareils - politiques et syndicaux - déroulant dans les mêmes termes leurs éternelles mêmes dénonciation des directions du mouvement ouvrier et leurs éternelles mêmes trahisons. En réponse, les apparatchiks de ce qui reste des-dits appareils, la poignée de bureaucrates et les quelques permanents qu'ils comptent encore, se réfugièrent derrière «le conservatisme des masses», «leur défaitisme», «leur résignation» et «leur démoralisation» pour dégager toute responsabilité personnelle et boutiquière dans la conduite du mouvement.

Ces deux positions qui, de manière presque pavlovienne se font écho, sont à même de fournir, d'avance et dans un acier inoxydable, les raisons de l'échec de toute mobilisation, sociale aussi bien qu'électorale. Du Front Populaire de 36 à la victoire de Lula en 2003, en passant par mai 68 et

mai 81. Elles sont intarissables pour dire qui a perdu et pourquoi il a perdu, mais bien moins loquaces sur ce que seraient les ressorts d'une dynamique victorieuse. Ces deux positions trahissent l'affrontement séculaire - encore bien présent dans certaines AG de mai-juin 2003 - entre d'une part les partisans déclarés des formes autonomes d'organisation du mouvement qui reprochent aux représentants des confédérations syndicales et des partis politiques de ne pas organiser les luttes et d'autre part les responsables locaux de ces appareils syndicaux et politiques qui leur rétorquent et objectent la passivité des salariés et leur faible combativité. Bien plus qu'un dialogue de sourds, c'est le renversement, dans la pratique, des positions théoriques respectives des uns et des autres qui aggrave l'impuissance présente de l'action collective. D'un côté les partisans des coordinations déploient l'essentiel de leur énergie à stigmatiser l'absence d'organisation du mouvement par les directions syndicales et politiques plutôt que de se consacrer à la mise en place de formes autonomes d'organisation qu'ils réclament; de l'autre, les tenants des formes d'organisation délégataires, représentatives et directives de l'action sociale refusent de prendre leurs responsabilités de «dirigeants» et «représentants», justifiant ce refus au nom de l'absence d'un développement spontané des luttes. Bref, les adversaires des directions attendent des dirigeants qu'ils dirigent tandis que les opposants aux luttes spontanées attendent du mouvement qu'il se mette spontanément en mouvement.

L'issue de mai-juin 2003 – l'adoption parlementaire de la loi Fillon, les 40 ans pour tous (et bientôt plus), le transfert des TOS aux collectivités locales, le déroulement sans le moindre incident du bac, les lourdes sanctions pécuniaires des journées de grève, l'agrément de l'accord MEDEF-

CFDT sur les intermittents du spectacle...- ne saurait pourtant être comprise de manière univoque. Elle ne doit conduire ni à sous-estimer les capacités d'organisation autonome de certains secteurs du salariat (enseignant), la colère des travailleurs contre la violente dégradation de leurs conditions de travail et leur exécution du gouvernement Seillière-Raffarin ; ni à minimiser les difficultés de trouver des formes d'organisation du mouvement social qui garantissent son autonomie, permettent la conduite et la coordination de l'action, contribuent à la formalisation théorique de ses nécessités et de ses exigences présentes. C'est cette dimension foncièrement ambivalente qui marqua mai-juin 2003 et qui se retrouva ensuite dans chacune des autres séquences, sociale et électorale, de cette phase de la lutte des classes en France : une puissante volonté et de fortes capacités de résistance au cours actuel du capitalisme en même temps qu'une impression d'impuissance, une appréhension et une profonde interrogation sur les moyens voire la simple possibilité de renverser ou plus modestement d'infléchir ce cours.



Mai-Juin 2003 ne se termina donc pas par une défaite ; mai-juin 2003 se termina par un échec, celui de la revendication directe de la mobilisation : le retrait du Plan Fillon. Du reste, il convient de mesurer la portée de l'échec du mouvement dans la mesure où seule une fraction du salariat – dans sa très grande majorité issue du secteur public – prit une part active à la lutte. L'attitude majoritaire des travailleurs ayant été celle d'un attentisme attentif. Ce qui conduit à relativiser doublement la portée de cet échec. D'abord car le sentiment d'échec d'un salarié qui ne s'est pas engagé de manière directe ne peut être qu'indirect ; mais surtout car la charge symbolique du projet – l'allongement de la durée de cotisation de 37,5 à 40 ans - ne concernait qu'une très faible partie du salariat, les fonctionnaires. Les

salariés du privé et les personnels non statutaires de la fonction publique étaient déjà à 40 ans et, pour prévenir toute coagulation des contestations, le gouvernement s'était bien gardé de remettre en cause les régimes spéciaux des salariés des entreprises publiques (EDF, SNCF, RATP...). Ce n'est donc pas avec le sentiment d'être battu que le salariat mit fin au mouvement, c'est avec celui de ne s'être pas battu jusqu'au bout - de ne pas être allé jusqu'au terme de la dynamique qui le portait : la grève générale. C'est avec le sentiment de n'être pas parvenu à formuler de manière théorique la configuration particulière de la lutte des classes aujourd'hui en France, de ses déterminations et de ses nécessités, de n'avoir pas trouvé les moyens pratiques de poursuivre cette lutte, de la conduire de manière autonome et de la généraliser que le mouvement s'arrêta. Les semaines et les mois qui suivirent devaient montrer que les salariés restaient mobilisés, qu'ils restaient déterminés à ne rien « lâcher » sans combattre quand ils étaient *directement* affectés, à répliquer âprement à chacune des attaques dont ils étaient l'objet : guérilla des intermittents du spectacle, rassemblement de plusieurs centaines milliers de manifestants en pleine canicule au Larzac, fronde des chercheurs, sans oublier, lors des derniers soubresauts de juin, le camouflet du référendum en Corse avec un Sarkozy et un Raffarin haranguant les badauds et quelques chats errants sur les chaises en plastique de l'aéroport de Bastia...

III

Les scrutins du printemps 2004 déplacèrent en partie l'affrontement social sur le terrain électoral. La campagne des cantonales et régionales polarisa l'attention politique et provoqua une sorte d'attentisme du mouvement social. Les luttes ne s'arrêtèrent pas (chercheurs, « recalculés du chômage », TOS...) mais furent de moindre intensité. Au soir de chacun de ces deux tours, les résultats furent déroutants. Déroutants d'abord car ce fut pour la droite une déroute sans précédent. Et Fillon, défait, de considérer ce 28 mars comme le 21 avril de l'UMP ! Déroutants ensuite, car au regard des résultats électoraux, l'analyse de la situation politique laissa perplexe une grande partie des acteurs du mouvement social. Des débats contradictoires s'engagèrent sur la signification des élections et ce, jusqu'au sein de la d'ordinaire très peu contradictoire Lutte Ouvrière.

Les résultats pourraient tenir en trois

mots : défaite de la droite, victoire de la gauche parlementaire et gouvernementale, recul de la gauche non parlementaire et non gouvernementale. Ajoutés à cela deux éléments secondaires mais non subalternes : le maintien d'une extrême droite puissante (rassemblant environ 4 millions de voix) et une abstention en légère régression. Deux mois plus tard, les européennes confirmeront et amplifieront ces tendances principales (renforcement de la position dominantes du PS, échec de la gauche non parlementaire, sanction de la droite gouvernementale), à cette différence près d'une abstention cette fois-ci en très forte progression.

Une première lecture en est restée à ces 3 données brutes, et sur la base de ces 3 données, a développé son analyse de la situation politique présente du pays. Cette lecture, dominante dans les milieux de la domination politique et médiatique, ne poursuit qu'une visée, celle de faire rentrer dans le lit de Procuste de la traditionnelle alternance les résultats des régionales et cantonales. (Lecture dominante qui participe, sur le plan des idées, au renforcement de l'ordre dominant.) A première vue l'exercice est aisé puisque le 28 mars n'a semblé être qu'un nouveau mouvement de ce balancier électoral que connaît la France depuis 1981 et qui voit bourgeoisie de droite et bourgeoisie de gauche s'échanger alternativement les postes de direction de l'Etat – central et décentralisé. A première vue encore, le 28 mars pourrait même apparaître comme une étape consolidant le bipartisme à l'américaine puisqu'à la victoire majoritaire de la seule UMP en 2002 répond la victoire majoritaire du seul PS en 2004.

L'amertume des illusions électorales perdues

La tâche des militants du mouvement social n'est pas de contester cette lame de fond, ni de déplorer grinceusement le retour au bercail de la gauche parlementaire de la contestation sociale. La tâche des militants du mouvement



social est d'essayer de saisir le sens - ou plutôt les différentes significations - du caractère massif des résultats électoraux et d'essayer de mesurer, à travers ces résultats, le plus justement possible l'état du rapport de forces entre celles qui travaillent au renforcement de la domination, celles qui contestent cet ordre dominant, et celles enfin qui contestent les effets de cet ordre sans remettre en cause ce qui le fonde et l'organise. Elle est de chercher à élucider ce qui pour beaucoup reste «l'énigme de 2004», ce coup de théâtre électoral du Parti Socialiste. Car, moins de 24 mois après avoir été éjecté dès le 1^{er} tour de la présidentielle, 18 mois après avoir vus ses ex-ministresses des affaires sociales éjecté des manifestations syndicales, 10 mois après avoir été éjecté du contre-sommet d'Evian, 6 mois après le démontage de son stand au Larzac, son come-back prit des allures triomphales : il redevenait le 1^{er} parti de France, donnait l'apparence d'une position hégémonique au sein de la gauche, accédait - lors des européennes de juin - au rang de premier parti socialiste d'Europe ! Cet invraisemblable renversement de situation, cette modification profonde du rapport de forces électoral entre partis de gauche alimentait les discussions et nourrissait - notamment parmi ceux qui avaient échafaudé une relation directe entre luttes sociales et alliance LO-LCR (présentée avec une évidence auto-proclamatoire comme leur débouché politique) l'amertume des illusions électorales perdues. Nul bien sûr ne s'est leurré sur les perspectives de remise en cause, contestation ou simplement «résistance» au capitalisme dont aurait été porteur le vote en faveur de l'Union de la gauche. Nous ne sommes plus en 1981, et déjà en 1981 ce n'était plus sur une ligne de rupture avec le capitalisme que François Mitterrand se faisait élire - et qu'il avait été effectivement élu. Et quand Rocard stigmatisait, après l'immense manifestation nationale du 25 mai 2003, l'archaïsme de ceux qui se battaient sur des positions anti-capitalistes au prétexte que le capitalisme aurait définitivement vaincu, il ne faisait que dire tout haut ce qu'à l'unanimité pensait tout bas la direction du PS - opposition interne comprise ; et vraisemblablement tout celle du PCF (si tant est que l'on puisse encore parler, Place du Colonel Fabien, de direction du Parti).

Comment, après le désaveu de la politique gouvernementale de la gauche plurielle en 2002 et les intenses luttes sociales de 2003 et 2004, comprendre se brusque ressac électoral ? ce reflux vers une sociale-démocratie plus que jamais gestionnaire de l'ordre dominant,

moins que jamais disposée à combattre ou simplement infléchir le cours néolibéral du capitalisme actuel ?

Les hypothèses officielles avancées pour saisir cette nouvelle donne électorale à gauche dessinent deux grandes lignes explicatives : l'une valorisant le positionnement de la sociale-démocratie comme facteur de son succès ; l'autre se concentrant sur les erreurs, faiblesses et chimères de l'extrême-gauche - bref, l'une portant sur le succès de la sociale-démocratie, l'autre sur l'échec de la gauche non-gouvernementale. Il n'est pas forcément inutile de s'attarder un peu sur ces considérations car les résultats de l'expression électorale, sans être aussi décisifs que les luttes sociales, contribuent à pétrir les contours de la situation politique du pays.

La victoire socialiste ne fut certes pas l'effet d'un irréfrenable désir de PS, encore moins d'une adhésion à son programme : puisqu'il n'en avait pas ; elle ne fut pas non plus, contrairement à ce qui a été très largement avancé, la conséquence d'un contre-coup mécanique, ou d'un quelconque remords du 21 avril. Elle fut essentiellement l'effet d'un réflexe de défense du salariat contre la virulence des agressions patronales et gouvernementales. Le salariat, dans l'urgence d'exprimer son aversion du gouvernement et du Medef et la contestation de sa politique, se tourna mécaniquement vers la seule force capable d'infliger une «branlée électorale» à l'UMP : le Parti Socialiste. Ce ne fut ni un vote utile, ni un vote de moindre mal, ce fut un vote de revanche. Un vote anti-Raffarin, comme le fut le vote anti-Schröder en Allemagne ou anti-Blair en Grande-Bretagne. Un vote antigouvernemental, et vraisemblablement un peu plus. Ce ne fut peut être pas, comme on

DOUBLE PEINE !



put l'écrire dans ACC, par volonté de classe que le salariat s'en remit au PS, mais ce fut plus vraisemblablement par nécessité d'une défense de classe:

sans illusion ni adhésion, mais de manière réfléchie et parfaitement consciente - avec ce seul objectif de battre l'UMP.

A l'époque de la gauche plurielle, on avait fini par renvoyer dos à dos gauche et droite, reprochant au gouvernement Jospin de mener une politique au fond identique à ce qu'aurait été celle d'un gouvernement de droite. A juste titre. Raffarin se chargea de différencier son action de celle de son prédécesseur, mais ce fut parce qu'il radicalisa les mesures préparées et déjà engagées par l'union de la gauche, parce qu'il substitua au libéralisme prétendument social des années Jospin, le libéralisme effectivement frénétique de cet ex-jeune giscardien devenu sur le tard chiraquien. Aussi, pour le dire simplement, c'est le durcissement de la politique de classe en faveur du capital du gouvernement Raffarin qui contraignit le salariat à réagir en tant que classe. Durcissement gouvernemental qui provoqua ce durcissement du front électoral en faveur du principal parti des salariés : le Parti Socialiste.

Fin de cycle ?

Le corollaire du renforcement de la gauche parlementaire, et de sa composante libérale, fut, en mars le revers, en juin la débâcle de la gauche non parlementaire, antilibérale et anticapitaliste. L'extrême-gauche assista, impuissante, à la fonte fulgurante de son «capital» électoral. Des trois millions de voix qu'elle rassemblait le 21 avril 2002, il ne lui en resta qu'1/6^{ème} le 13 juin au soir. 571 456 voix, (2,56%) dont à peine 440.000 pour l'alliance électorale LO-LCR. Soit le pire score de cette union aux européennes depuis 1979 (deux fois moins de voix qu'en 1999, ou qu'en 1979). Mais surtout, à comparaison de scrutin équivalent, 2004 constitue une rupture : celle du premier recul de l'extrême gauche depuis 1998. Certes en 2002, d'avril à juin, l'extrême gauche passait de 3 millions à 700.000 voix, mais de 1997 à 2002, elle avait encore augmenté en pourcentage et en voix (de 2,52% à 2,79% et de 638.000 à 700.000 voix) ses résultats aux législatives.¹

Cette défaite produisit instantanément un foisonnement d'analyses que l'on peut assez schématiquement diviser en deux grandes catégories. Celle, notamment mais pas exclusivement, des directions LO-LCR qui attribuèrent l'absence de radicalité de l'électorat à sa démoralisation en raison de la suite des batailles perdues. La cause de la défaite électorale du printemps 2004 devenait évidente ! C'était la défaite sociale du printemps 2003. «La succes-

sion de vagues de luttes qui se terminent sans victoire ou par des défaites a pesé sur le moral et la conscience de milliers de salariés. Ils s'abstiennent ou alors préfèrent, comme moindre mal, voter pour la gauche sociale-libérale... tout en sachant que celle-ci gère les affaires des classes dominantes lorsqu'elle est au gouvernement», telle fut la leçon que tira à chaud François Sabado au lendemain des européennes. Singulière reprise par Rouge de la ligne éditoriale de l'Humanité de Roland Leroy et par le Comité Central de la Ligue des explications rebattues de celui du Parti Communiste des années Marchais.

La seconde thèse, celle notamment des courants minoritaires de la LCR hostiles à l'exclusivité de la relation avec LO mais favorables à des compromis tactiques avec certaines composantes de la gauche plurielle, avec le mouvement social (entendez par là, responsables syndicaux et militants associatifs), avec le courant altermondialiste (entendez par là les figures tutélaires d'AT-TAC, Copernic et des Forums sociaux...) incriminèrent cette alliance, ses bases politiques et son contenu programmatique. Laissons aux adhérents de chacune de ces organisations le soin de mener en interne ce débat sur les raisons de ces résultats – trop radicale ou pas assez radicale ? trop œcuménique ou pas assez œcuménique ? trop ou pas assez de LO, trop ou pas assez de LCR ? – pour saisir d'un point de vue externe ce qui peut expliquer ce brusque retournement électoral en évitant de se laisser étrangler par le jeu de ce chiasme qui sous tend la discussion: à l'apparente radicalisation électorale de 2002 correspondrait la réalité du recentrage de 2004, ou inversement à la réelle radicalisation électorale de 2002 correspondrait un apparent recentrage en 2004 .

La proie de l'alternance et l'ombre de l'alternative

L'orientation politique de la campagne LO-LCR pourrait se résumer à ce qui fut le slogan de l'une de ses affiches: «Battre la droite sans amnistier la gauche». Or, l'impossibilité de tenir en même temps ces deux termes devait conduire l'électorat à choisir, pour en exclure l'autre, l'un de ces deux objectifs. En effet, soit il recherchait dans les urnes les modalités d'une expression unitaire contre le gouvernement, ce qui entraînait la défaite de la droite, mais

l'obligeait à passer par pertes et profits (à amnistier ?) le bilan de la gauche plurielle ; soit il continuait de sanctionner les orientations libérales de l'Union de la gauche, Parti Communiste compris (son ministre des transports, faut-il le rappeler, ayant été celui, , du début de la privatisation d'Air France et de la poursuite, à travers le R.F.F. (Réseau Ferré de France), du démantèlement de la SNCF), mais contribuait alors à la victoire, par défaut, de la droite ! L'électorat fit son choix. Il choisit de battre la droite.

Au fond, la campagne électorale de LO-LCR était, d'une certaine manière marquée par un positionnement aveugle sur cet important changement intervenu en 2002 : ce n'était plus la gauche mais la droite qui était au pouvoir. Considérant fumeux, mensonger, improbable, inaccessible ou tout simplement non souhaitable de s'engager, par la voie électorale, sur le chemin d'une alternative (antilibérale pour les uns, anticapitaliste pour les autres) que le mouvement de mai-juin 2003 lui-même n'était pas parvenu à faire émerger, le salariat préféra en rester à une nouvelle alter-

fortement favorable au capital. L'absence de perspective concrète de solution, la refus, que traduit leur échec électoral, de considérer l'alliance LO-LCR comme une première réponse à cette interrogation – en dépit de leur prétention à se présenter comme le débouché politique évident du mouvement social - entraîna ce repli sur cette position stérile et décatie, mais connue qu'est la sociale-démocratie convertie au libéralisme.

Ce qui, dans le vote de 2004 - et tout particulièrement dans le vote PS - domina, ce ne fut bien évidemment pas une orientation de rupture avec le capitalisme, mais au contraire la demande d'une « meilleure gestion » du capitalisme, d'une gestion moins ouvertement antisociale. Or dans les conditions actuelles du rapport de forces entre les classes sociales, la réalisation de cette demande majoritaire du salariat se révèle impossible. Et c'est cette impossibilité d'une gestion sociale-démocrate du capitalisme qui alimente la crise politique et institutionnelle des démocraties représentative d'Europe occidentale. C'est cette impossibilité qui rend

nécessaire la subversion de l'ordre capitaliste : la réalisation de cette nécessité étant différée par le retard de la conscience de cette nécessité, la peur qu'elle inspire et surtout les difficultés de faire émerger les modalités d'une telle réalisation.

Jean-Michel DELAYE (à suivre)



nance. Bref, il refusa de lâcher la proie de l'alternance électorale pour l'ombre d'une alternative sociale, elle même incertaine – ou, pour le dire trivialement, il préféra tenir une position sociale-démocrate que de courir après l'horizon anticapitaliste néo-trotskiste. Il s'accoutuma ou se résigna à cette sclérose politique que résume la formule du secrétaire général des Verts Gilles Le maire : «Sans le PS, pas d'alternance possible ; avec le PS, pas d'alternative possible». 2004 reposa dans des termes similaires, mais cette fois sur le terrain électoral, la même interrogation non résolue par mai-juin 2003, celle de la formulation et de l'expression d'une orientation anticapitaliste en France, dans le contexte d'une mondialisation marquée par un rapport de classes

¹ Certains objecteront l'augmentation entre les régionales de 1998 et celles de 2004, mais c'est là une objection très discutable. D'une part car en 1998, LO et LCR avaient mené des campagnes séparées, la LCR ayant d'ailleurs été alliés localement aux écologistes, en particulier dans le département du Nord sous la conduite de l'ancienne présidente du Conseil régional Nord Pas de Calais Marie-Christine Blandin. D'autre part, il faut noter qu'en 1998 aucun des deux partis ne fut présents sur l'ensemble du territoire : LO, présente seulement sur 68 départements, réunissait à elle seule 750.000 voix, tandis que la LCR sur une trentaine de départements réalisait 275.000 voix (dont 82000 sous la conduite de Marie-Christine Blandin)

Lutte sociale et répression

Il ne s’agit pas ici de s’étonner de la répression qui frappe les « contestataires sociaux », toutes celles et tous ceux qui veulent un monde plus juste. Il s’agit de comprendre tout le sens que prend la répression, pourquoi a-t-elle telle forme plutôt qu’une autre, et quel est le sens de son intensité. Au travers de deux exemples: l’EDF-GDF et les OGM nous allons voir se qui se joue pour ceux qui répriment et les réprimé-e-s.

Qu’un système économique-politique se défende contre ses détracteurs, rien de plus logique. Que le système marchand ait cette démarche ne doit pas nous étonner et comme tous les autres systèmes de l’Histoire, il a les meilleures raisons du monde pour justifier cette répression. Hier c’était Dieu, aujourd’hui c’est la modernité.

Du rapport de forces

Il y a au sein du système marchand un rapport de force qui existe et qui est fondée sur l’essence même du salariat, système qui instrumentalise l’individu: sa force de travail n’a de valeur qu’au regard des conditions la valorisation du capital. Autrement dit les conditions d’existence de l’individu sont essentiellement déterminées par l’utilité qu’il représente pour le système... on a besoin de lui, on l’emploi (il a un revenu), on n’en a pas besoin, il est chômeur (pas de revenu... ou quelques miettes).

Le système marchand, quelle que soit la structure constitutionnelle de son appareil politique, est donc basé sur un rapport inégalitaire qui ne peut qu’engendrer du conflit. Ceci est essentiel pour comprendre le rôle et le fondement de l’action répressive.

Tout est évidemment fait, sur le plan politique, pour que ce principe du salariat soit préservé et ne change dans aucun cas: rôle des partis politiques, propagande, idéologie, élections, éducation...

La répression, dans une démocratie marchande n’est pas comme l’on voudrait nous le faire croire, une sorte de défense du Bien contre le Mal. Cette vision manichéenne, réductrice à l’extrême a servi tous les systèmes et permet de faire l’économie d’une explication sur le «sens» du système. Ainsi, dans le cas de l’économie de marché, la légitimité fondée sur le peuple suffit à tout justifier, de même que la légitimité fondée sur Dieu, justifiait également tout.

Les mécanismes qui conduisent à la reproduction du système sont ainsi ignorés, on en reste à l’aspect formel d’une démocratie qui n’a jamais pu, et peut de moins en moins, cacher les conséquences sociales du système qui la sous tend.

C’est donc un rapport de force permanent qui anime le système marchand. Que ce soit une lutte permanent pour améliorer ses conditions d’existences

(salaires, conditions de travail, protection sociale)..., en passant par la lutte pour l’existence sociale (avoir une emploi donc être reconnu puisque c’est le seul moyen dans ce système), jusqu’à la remise en question des fondements de ce système.

La répression, un savant dosage

La répression est affaire de calcul politique.

Pour être efficace dans tous les sens du terme, la répression doit à la fois stopper le processus de contestation, le dissuader pour l’avenir, mais aussi préserver l’équilibre social. Une trop grande répression risque d’enclencher un processus de déstabilisation sociale due à la riposte à la violence exercée, mais une répression trop molle risque d’encourager les contestataires à recommencer leurs actions.

Dans les pays dit démocratiques, la répression a des limites qui sont généralement imposées par les us et coutumes, les traditions, les valeurs proclamées, enfin la loi. Toutes ces limites sont évidemment théoriques et parfaitement transgressables, y compris la loi allégrement violée quand «nécessité fait loi».

La période historique et les contraintes exercées sur le système jouent également dans le processus répressif.

Ainsi dans le cadre de la privatisation d’EDF-GDF, l’atonie de la contestation sociale, face à une grave atteinte au service public a amené des agents de cette entreprise à durcir le mouvement: coupures sauvages, re-branchement aux pauvres, généralisation du tarif réduit... La répression qui frappe les «contrevenants» doit servir d’exemple et d’élément de dissuasion, et face à cette répression, scandaleuse sur le plan éthique quelle riposte ? Rien. Des protestations,... et encore! Aucune réaction morale ou politique de la population.

De même, dans le cas de la lutte contre les OGM, le gouvernement français, faisant fi de toute précaution, impose dans les faits, et hors la loi, les OGM... contaminant l’ensemble la nature pour mettre la population devant le fait accompli. Face à une telle pratique qui s’apparente, dans le principe à du «terrorisme d’Etat», la seule réplique possible est l’arrachage des plants transgéniques. Là aussi les autorités se doivent de sévir, en alourdissant les peines et en donnant des

directives de sévérité au tribunaux.

Pour mener à bien cette répression, l’Etat dispose de mercenaires, dont on veut nous faire croire qu’il s’agit d’un service public (en mélangeant habilement sécurité et répression) et d’une Justice qui n’est évidemment pas indépendante, contrairement à la fable sur la «séparation des pouvoirs»... tarte à la crème de tous les pouvoirs «démocratiques».

Le pouvoir en place sait donc non seulement «ce qu’il doit faire», mais aussi «ce qu’il peut faire» et «jusqu’où il peut aller» en fonction de l’analyse qu’il fait du potentiel de force et de détermination de l’adversaire. Son action est en quelque sorte le reflet de «comment il nous voit», et si son analyse est juste, de «ce que nous sommes véritablement capable de faire et de supporter».

La répression n’est donc pas simplement une réaction pour stopper un mouvement, elle est aussi un test.

Ainsi, la détermination dont il fait preuve n’est pas aveu de faiblesse ou d’un aveuglement de sa part, comme tentent de nous le faire croire les politiciens de «gauche», mais au contraire l’expression de notre propre faiblesse. Faiblesse politique, toujours sur la défensive, sans projet d’alternative sociale concrète, toujours dépendant d’un calendrier électoral totalement stérile.

Répression et évolution des luttes

Luttes et répression de celles-ci interagissent au point que l’image de la répression reflète les forces et les faiblesses des forces en présence.

Ainsi, dans le cas d’EDF-GDF, l’Etat sait qu’il peut lourdement frapper, les syndicats étant incapables, et n’ayant aucun désir, de riposter. Il sait qu’en dehors de protestations symboliques il n’y aura aucune riposte.

Le mouvement social, le mouvement de contestation sociale a dramatiquement intégré le fait que la conclusion d’un conflit social se termine... devant le tribunal où l’on va symboliquement manifester avec quelques banderoles, et en espérant que les médias en parleront. Pour le reste, l’éclatement des conflits est la règle et la négociation, la conclusion. Le mouvement n’a aucune dynamique d’alternative sociale... il est purement protestataire.

Face à l’Etat qui a une pratique so-

Forme particulière de répression : le harcèlement au travail. Sous la forme de questions, qui sont autant d'accusations, un lecteur évoque dans le texte qui suit son origine et ses effets. L'auteur nous donne l'occasion d'évoquer un sujet peu souvent abordé dans nos colonnes. Les mises en cause et les conséquences qu'il suggère sont, pour l'essentiel, en accord avec ce que nous pensons.

Harcèlement au travail

Ou le harcèlement moral

« Rien n'était illégal, puisqu'il n'y avait plus de lois » George Orwell

ciala, celle de la gestion du système marchand, le mouvement revendicatif est lui exclusivement sur la défensive, dénonçant, alertant, ... mais à aucun moment il ne conçoit et n'esquisse une action alternative, confortant les gestionnaires du système dans leur « bon droit », crédibilisant leur gestion et se décrédibilisant, en montrant, qu'ils n'ont « rien à proposer »... sinon que d'attendre un hypothétique « changement politique » qui n'apporte rien de nouveau. On comprend dès lors que toute action revendicative soit considérée comme illégale, hors la loi, irresponsable, exagérée, ... et donc réprimée au nom d'une loi qui doit garantir la pérennité du système.

Dans un système marchand mondialisé, les exigences du capital sont d'un autre ordre (quoique de même nature) que celles qu'il avait quand prédominaient les lois des Etats-Nation. Les formes de luttes, elles, sont restées les mêmes (manifestations, grèves, négociations, attente de l'arrivée de la Gauche au pouvoir...). Le système se satisfait parfaitement de ces formes institutionnalisées de luttes dont il sait qu'elles ne changeront rien. Il est prêt par contre à s'opposer à toute autre forme de lutte pouvant mettre en péril la domination du capital (défense du service public, recours à la gratuité, organisation directe producteurs-consommateurs, destruction physique des champs d'OGM, extension des systèmes de solidarité, atteinte à la propriété privée des moyens de production, ...)

Il est évident que, tant que nous serons à la traîne d'organisations politiques assoiffées de pouvoir, décidées à se servir de nous comme masse de manœuvre électorale et prêtes à gérer le système marchand dès qu'elles accèdent aux responsabilités... nous serons toujours en situation d'infériorité.

L'expérience de la lutte nous prouve que son organisation et son issue ne saurait dépendre des règles du jeu truquées du système politique de la démocratie marchande. Il est plus que temps que le mouvement social (au sens large), s'autonomise, se dote d'une « expression politique » qui soit le reflet de pratiques sociales alternatives, aussi bien dans les luttes que dans l'organisation sociale.

On ne construit pas pour un monde meilleur en se soumettant à l'ancien, mais en lui montrant dans les faits qu'il a fait son temps... alors face à la répression il y aura une véritable résistance porteuse de rapports sociaux nouveaux.

Patrick MIGNARD

« Et si le harcèlement moral était d'abord le résultat de la course à la productivité ? »⁽¹⁾

Et si la course à la productivité était surtout le résultat de l'insatiable cupidité des actionnaires, qui eux, ne travaillent pas ou peu, et exigent une rentabilité (appelée aussi retour sur investissement) de leurs actions boursières voisine ou supérieure à 20% ?

Et si le harcèlement était l'emprise sur le mental, la possession et la flétrissure de l'être ?

Et si cette perversité du management était au service du profit maximum pour les plus riches ?

Et si le comble de la désolation était que la propagande des puissants incitent les salariés « *moralement harcelés* » à acquérir des actions de leur propre entreprise pour s'exploiter eux-mêmes ? Quelle jolie chaîne invisible de servitudes volontaires et quel désordre !

Quel exemple tragique d'auto-mutilation propre à l'enfermement, hélas, trop bien connu en milieux carcéral ?

Et si la période de l'esclavage, des sévices, des violences, des coups, de la toute puissance du maître, qui n'a pas totalement disparu en France, était toujours bien présente partout, sous une autre forme ?

Et si la période juridique de la revendication des droits et la conquête des lois, des règlements, des conventions collectives, du paritarisme, des syndicats, des prud'hommes et des inspecteurs du travail, n'avait plus de pouvoir vis à vis de la folie libérale qui veut tout ?

Et si la modernité, le dernier cri, le nec plus ultra du management de qualité, le must, l'excellence du MEDEF était le harcèlement ?

Et si certains psychologues étaient en service commandé au MEDEF ?

Et s'ils s'en prenaient à ce qu'est la personne et non plus à ce qu'elle doit faire à son poste de travail ?

Et si la « victimisation » devait aussi produire un sentiment de faiblesse chez le harcelé, induisant l'auto persuasion de son incompétence et l'appauvrissement de l'estime de soi, allant vers l'humiliation et l'acceptation des sanctions (même imaginaires) qui vont, immanquablement, lui être infligées ?

Et si le harcèlement au travail voulait briser toute revendication de dignité, toutes les formes de résistance, tout esprit critique, toutes les distances entre ce qu'est une personne et ce qui lui est exigé dans le travail ?

Et si - dernière étape avant l'effondrement général - la crétinerie *du mérite personnel*, se substituant à l'indispensable valeur collective du travail, était déjà là ?

Et si le peu d'empressement dont les jeunes font preuve pour entrer dans « *le monde du travail* » en était l'écho inconsciemment pressenti ?

Et si ce naufrage conduisait à l'abandon de la « *vocation* » pour certains métiers, dont il est évident que la pénurie de candidature se fait sentir ?

Et si la recette pour le désastre des valeurs humaines était en train de faire son nid partout ? Isolant la victime, la coupant des autres, lui faisant porter la responsabilité de tous les maux qui affectent « les autres ».

Et si le harcèlement, détruisant les solidarités élémentaire ancestrales, les « autres » étaient devenus des ennemis ?

Et si il y avait une relation, entre la surconsommation française, championne du Monde de « *tranquillisants* » qui ruine la Sécurité Sociale, et enrichie les industries pharmaceutiques et le harcèlement au travail ?

Marie France Hirigoyen annonçait dans son ouvrage⁽²⁾ que les « *valeurs humaines sont aujourd'hui escamotées dans le monde du travail. Et qu'il n'y a plus aucun frein aux avidités de pouvoir ou de jalousie pathologique de certains dirigeants* ».

Et si nous étions entrés dans une société suicidaire ?

Et si le harcèlement moral était d'abord le résultat de la course à la productivité que les consommateurs « exigent » comme ça bêtement, sans savoir, à l'autre bout de la chaîne ?

Et si les consommateurs avaient perdu la raison, eux aussi ? Et si, ENFIN, on parlait un peu de la décroissance ?

Etienne Canale, le 14 juillet 2004

(1) no 2837 TELERAMA Dominique Louise PELEGRIN

(2) *Le harcèlement moral. La violence perverse au quotidien.* Syros

Déchets nucléaires : le stockage souterrain à Bure se précise

Pour ces gens-là, le temps presse

Dans son dernier numéro, ACC a annoncé la sortie de l'ouvrage de deux journalistes, Ben Cramer et Camille Saisset *"La descente aux enfers nucléaires"* qui porte en sous-titre : *"Mille milliards de becquerels dans la terre de Bure"*. A ce sujet, aujourd'hui, les choses se précisent.

Dans ce court article je voudrais revenir sur la méthode marquée par une soit-disante transparence, suivie depuis plus de dix ans par le lobby pro-nucléaire et ses épigones gouvernementaux et parlementaires pour arriver à ce qui a toujours été leur véritable et seul but : faire disparaître les déchets radio-actifs les plus dangereux par le tour de passe-passe de l'enfouissement. D'où la recherche de site, et un premier arrêt à Bure.

Malgré quelques tergiversations comme l'arrêt du forage pendant un an suite à l'accident mortel d'un ouvrier le 15 mai 02, le trou est en passe d'atteindre la couche d'argile recherchée. Et pour ces gens-là le temps presse; surtout que, enfin, ils viennent d'avoir le feu vert pour la mise en œuvre de l'EPR, réacteur de nouvelle génération, projet qui va engager la France dans un second programme électro-nucléaire s'étalant sur plus de 50 ans.

Rappel de la procédure

Rappelons donc succinctement la procédure envisagée dès le début (91) pour aboutir à une prise de décision en 2006 par le Parlement. En 2005 les députés disposeront d'un rapport du député PS Christian Bataille, pro-nucléaire convaincu, aux fourneaux depuis la loi de 91; d'un rapport de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs); d'une expertise de la CNE (Commission Nationale d'Evaluation). Autrement dit nos braves légiférants, majoritairement pro-nucléaires, toutes couleurs politiciennes confondues, vont devoir cogiter (!) sur trois textes de même orientation. En effet, Bataille, nommé par Rocard, l'avait tellement séduit par son art de l'artifice, de l'entourloupe, du non-dit, de la duperie, de l'arrosage financier... qu'il a été maintenu à son poste sous... Ballardur. Sa loi prévoyait trois obligations de recherche pour la gestion des déchets : 1) le stockage en surface 2) la séparation – transmutation 3) le stock-

kage en profondeur avec réversibilité éventuelle. Ces trois options n'ont jamais été qu'un leurre destiné à semer le doute. En fait c'est la dernière qui, dès le début, a été privilégiée de par les crédits bien plus élevés qui lui ont été alloués.

Bien entendu les trois versions vont réapparaître dans les rapports. Mais peut-on sérieusement croire que les représentants de la population - celle-ci en majorité hostile à l'existence des déchets radio-actifs, mais bien évidemment non consultée; elle n'a pas encore oublié Tchernobyl et le mensonge d'Etat qui l'a entouré – qui viennent d'opter pour l'EPR vont vraiment évaluer le poids respectif de chacune des trois voies ?

En second lieu, le rapport ANDRA. Etant l'architecte du trou, il ne paraît pas utile d'insister sur son... impartialité. Il suffit de regarder le mal que l'entreprise se donne pour tenter d'attirer l'adhésion à son projet : revues, expos, visites guidées...

Pour finir, la CNE. Là, les choses sont

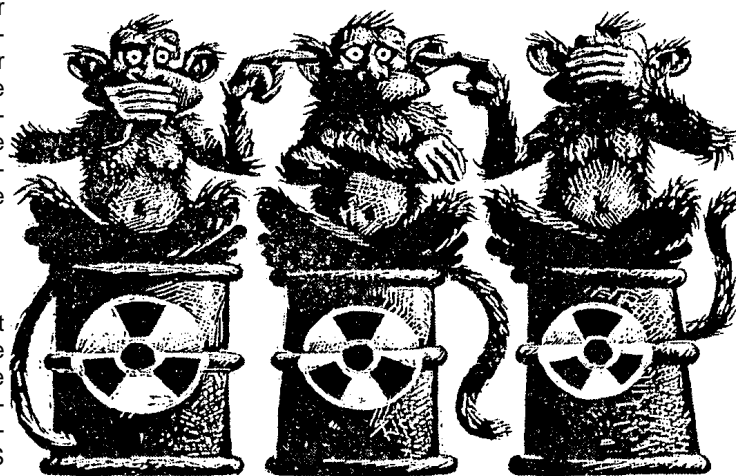
Concernant le sieur Bataille, je parlais plus haut d'entourloupe. Le tour de passe-passe opéré par la CNE, qui consiste à transformer un laboratoire de recherche non encore opérationnel en centre de stockage des matières les plus dangereuses au monde, n'en est-il pas une ?

Une nouveauté de taille

Une nouveauté de taille est à souligner pour les populations riveraines que les pouvoirs publics se gardent bien de consulter et pour les élus régionaux qui ne seraient pas encore au courant de ce dernier rapport. En 2006, pressé par la relance d'un nouveau programme électro-nucléaire (le fameux réacteur EPR, tout aussi généreux en matière de déchets que ceux de première génération, quoi qu'en disent ses promoteurs), le Parlement décidera de la poursuite du laboratoire à Bure et lancera immédiatement le creusement des premières galeries destinées à recevoir les déchets sur un site extérieur dans une zone située au nord de Bure, d'une superficie de 200 km². La carte de synthèse de l'ANDRA précise cette zone dont elle a fait disparaître (tiens, tiens !) un certain nombre de villages : Ri-beaucourt, Biencourt, Héவில்리, Houdaincourt (limite de zone), Fouchère au bois (hors zone) pour des raisons encore inconnues. La CNE poursuit : *"... les informations qu'on tirera du labo seront directement utilisées pour un projet de stockage, même si les accès à ce dernier sont prévus pour*

être distincts des accès au laboratoire : les deux ouvrages devront être séparés (...)". Pour cette commission, il n'y aura pas d'obstacles scientifiques à mener de pair et l'exploitation du labo et *"la reconnaissance de l'emprise d'un futur stockage"*...

Peu lui importe que le site se trouve dans le prolongement géographique des sites de stockage déjà opérationnels, présents dans l'Aube : Soulaines, Morvilliers (déchets radio-actifs de faible et moyenne activité). Que des spécialistes indépendants aient pu établir des cartes de failles géologiques dans la roche. Qu'importe le pouvoir des eaux souterraines. L'aval est déjà donné, puisqu'il n'y



claires désormais. Son 10^{ème} rapport vient de tomber le masque : Bure et sa proche région sont appelés à recevoir les déchets. Pour la CNE *"le site de Bure est marqué par la présence de caractères favorables et l'absence, en l'état actuel des connaissances, de caractères défavorables rédhibitoires... Sauf éléments nouveaux, le Parlement devrait recevoir en 2006 les données suffisantes pour décider ou non de la poursuite de la reconnaissance du site et du secteur en vue de la création éventuelle d'un stockage souterrain... Il n'existera pas d'obstacle qui empêcherait le législateur de prendre une décision de principe quant au stockage des DAVL (comprendre à vie longue) dans ce secteur"*.

aura pas "d'obstacles scientifiques". Quant à faire face à d'éventuelles obstacles humains, elle paraît tout à fait se-reine, puisque la population n'est pas consultée.

Pour sortir de l'impasse

Nous voici donc en face de trois instances à la fois juges et parties. Si l'on ajoute une bonne frange de députés favorables à la relance de l'électro-nucléaire, il faut bien convenir que, si les jeux ne sont pas définitivement faits, la lutte contre ces projets a encore du pain sur la planche. C'est pourquoi la Coordination nationale des collectifs Contre l'enfouissement des déchets radio-actifs (Site : <http://www.burestop.org>) a accueilli les 17 et 18 juillet, dans les environs de Bure, des représentants des collectifs Bure-Stop, de l'association des élus opposés à l'enfouissement, de collectifs de Normandie, Bretagne, Gard..., d'associations antinucléaires, du Réseau Sortir du Nucléaire, de groupes politiques (Verts, LCR), pour :

- dénoncer le projet de création d'une telle poubelle nucléaire souterraine, ce qui va focaliser de nombreuses oppositions dans les deux années à venir.

- rappeler qu'en l'état actuel des connaissances (les "obstacles scientifiques" sont peut être pour demain !), il n'existe pas de solution digne de ce nom pour gérer des déchets par nature ingérables, que seul le temps peut agir, à des échelles inimaginables, sur la diminution de leur toxicité et que, dès lors, la contamination de territoires entiers est déjà programmée

- préparer un calendrier d'actions régionales et nationales pour porter à la connaissance de tous ce problème d'envergure nationale et européenne, alors qu'on voudrait le circonscire aux populations de deux départements. Contacts presse : Corinne François 06 86 74 85 11 Chantal Fiol (site Normandie) 02 33 36 06 85

Le nucléaire est une impasse : il faut en sortir.

JF

Les éléments d'information touchant à la CNE sont puisés dans le communiqué de presse de la coordination Nationale des Collectifs contre l'Enfouissement, en date du 20-07-04.

Bure Zone Libre

Au printemps dernier a été créé, avec le soutien des collectifs Bure-stop et du réseau sortir du nucléaire, une nouvelle association "**Bure Zone Libre (BZL)**" qui a pour objectif "*l'achat d'un terrain près de Bure et son aménagement afin d'y fonder un lieu de résistance à l'enfouissement et au nucléaire*" (Bure, lettre n°7). Aujourd'hui les choses ont avancé; un terrain a été trouvé à deux kilomètres du chantier sur les hauteurs du village voisin de Saudron. D'une superficie de 6000m² il comporte une ferme à rénover. Les locaux sont suffisamment vastes pour abriter une salle de réunion et des structures d'accueil. Bien orientée, en plein couloir éolien, la propriété offre un bon potentiel d'énergies renouvelables. Un permanent bénévole est prêt à s'y installer et des volontaires sont mobilisés pour démarrer des travaux de restauration.

Coût de l'opération : 15000 euros dont près de la moitié a déjà été réunie grâce aux dons. Appel est donc fait à la générosité des anti-nucléaires ou de ceux simplement intéressés par la démarche pour que BZL devienne "*propriétaire d'un espace alternatif bien planté face à l'ANDRA*" (Bure, Lettre n°18). Lieu de convergence et de cohésion des collectifs et des luttes anti-nucléaires, cette maison permettra d'amplifier la voix des opposants.

Pour tous renseignements, dons, adhésions s'adresser à "Bure Zone Libre" rue de la Gare 54230 MARON. Contact : Isabelle Guillaume Tél. 03 83 47 57 71 Mail : i.guillaume@free.fr

Un témoignage mis en ligne sur Indymedia-Paris et publié dans le bulletin "**Résistons Ensemble contre les violences policières**" nous rappelle comment peuvent fonctionner la police et la justice. Ce genre de rappel, qu'il faudrait faire régulièrement, est peut-être de nature à prévenir "bavures" et "dysfonctionnements judiciaires" ?

"**Résistons ensemble**" a été formé à la suite du Forum de Saint Denis en 2002, avec des individus et des organisations décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires.

Pour tout contact : Résistons ensemble c/o CICIP , 21er rue Voltaire , 75011 Paris Site : <http://www.resistons.lautre.net> Pour recevoir ce bulletin par internet, écrire à : resistons_ensemble@yahoo.com Pour recevoir ce bulletin par la poste, envoyer un carnet de timbres pour dix numéros.

Un "dangereux" fraudeur

Au RMI depuis 6 mois, V. enjambe les tripodes du métro parisien. Remarquant deux uniformes, il retourne acheter un ticket pour éviter une amende.

"Au guichet: je sens quelqu'un me prendre par l'épaule et me retourner violemment. Cette personne me projette contre le guichet et me tient très fortement par le col en appuyant son bras sur mon cou. Là, je réalise que ce sont deux gardiens de la paix ! «Ce matin, il y en a un qui nous a échappé, mais toi je peux dire qu'on te tient».

Violenté, embarqué au commissariat, il est placé en garde à vue attaché à un banc. « Tu vois, moi je suis fonctionnaire. Avec le pouce comme je l'ai, je vais me mettre en arrêt, par contre toi, tu vas morfler » Il m'accuse de rébellion verbale et de coups et blessures.

Après une nuit en cellule: un CRS m'amène dans un bureau, m'attache à la chaise. Une femme rentre, je dis bonjour, elle me coupe la parole très durement et me demande de me taire : substitut du procureur.

Après la garde à vue j'ai fini par savoir que j'avais droit à un avocat commis d'office avec lequel l'entretien s'est bien passé. Il m'a expliqué que l'on pouvait faire un bon système de défense...

Un procès expédié : à la barre, je m'explique et je vois bien que les trois juges ne me croient qu'à moitié, voire pas du tout. Je jette un œil à mon avocat et j'ai la surprise extrêmement désagréable de voir qu'il tient à la main la feuille de brouillon de notre entretien, et bien sûr, tout va de pair, il ne me défend pas...

Le jugement: j'ai 2 000 francs d'amende et trois mois de prison avec sursis. Seul, écrasé, incompris devant cette immense machine à broyer les individus qu'est la justice (surtout lorsque l'on n'a pas d'argent pour se défendre, bien sûr).

Six mois après, je reçois une lettre de la préfecture de police de Paris qui me demande de payer 29 493 francs pour avoir occasionné une "blessure" à un gardien de la paix qui a eu, pour une vague luxation, 47 jours d'arrêt de travail..."

Le texte intégral est sur :

http://resistons.lautre.net/article.php3?id_article=76

Des gens comme nous

Le film "**Des gens comme nous**" réalisé à propos des violences policières à Saint Denis avec des membres du "comité pour les droits, la justice et les libertés" passe en avant première au cinéma l'écran à Saint Denis (place du Caquet) le vendredi 10 Septembre à 20 heures. Un débat suivra avec Aïda Chouk, présidente du syndicat de la magistrature et E. Blondin, du syndicat de la police Nationale

Pour contacter la réalisatrice du film: francoise.davisse@wanadoo.fr

Pour le maintien de la biodiversité dans les fermes

Sauvons les semences paysannes

Premier maillon de la chaîne alimentaire

Parce qu'ils n'ont pas le droit d'échanger les semences et les plants, les paysans ont de plus en plus de mal à cultiver les savoureuses variétés anciennes ou de terroir, ou celles qu'ils mettent au point pour se passer de pesticides. Les consommateurs se trouvent ainsi la plupart du temps face à des légumes, fruits, céréales et autres aliments issus de variétés standards, de plus en plus insipides, déséquilibrés et souvent chargés de résidus de pesticides.

La réglementation, telle qu'elle s'applique en France, interdit aux paysans d'échanger, de donner ou de diffuser leurs propres semences et plants. Un agriculteur (un pépiniériste ou un semencier) ne peut diffuser ou échanger des semences ou des plants que si la variété est inscrite sur le « catalogue officiel ». Or, cette inscription, outre un coût élevé inaccessible pour un paysan, exige de la part des variétés concernées une uniformité et des caractéristiques techniques qui ne sont pas adaptées à la diversité des terroirs ni aux modes de production écologiques. Ces contraintes s'opposent à l'indispensable préservation de la biodiversité.

Certes, une liste réduite dite « amateur » permet la diffusion de quelques variétés anciennes de potagères et fruitiers... mais à condition qu'elles ne soient cultivées que pour la propre consommation du jardinier, sans aucune vente possible de la récolte.

Les semenciers et pépiniéristes industriels préfèrent multiplier leurs quelques variétés sélectionnées pour les besoins d'une agriculture industrielle de plus en plus dépendantes de la chimie. Ce sont souvent des hybrides dont le paysan ne peut pas ressemer la récolte, demain ce pourrait être des OGM. Les variétés paysannes, traditionnelles ou de terroir, pourtant mieux adaptées aux conditions spécifiques et locales de culture, ne les intéressent pas.

Les consommateurs ont de moins en moins accès aux fruits, aux légumes ou aux céréales issus de cette biodiversité. On leur impose à leur insu des variétés sélectionnées d'abord pour leur stockage dans les supermarchés et pour les transformations industrielles.

Il est urgent de changer cette réglementation qui détruit la biodiversité des espèces cultivées et concen-

tre la production et la consommation autour de quelques variétés industrielles standards.

Pour préserver la biodiversité,

Pour une agriculture riche et variée,

Pour le droit à une consommation libre et saine

Exigeons la liberté de diffuser les plants et semences paysannes !

Organisée à l'initiative du Réseau Semences Paysannes, cette Campagne est soutenue par (liste provisoire au 05/08/04) : MDRGF, ATTAC, RAD, CRII-GEN, OGM-danger, Coordination Rurale

Multipliez, signez, faites signer et renvoyez la pétition ci-dessous ! Pour aider à organiser cette campagne, vous pouvez aussi envoyer vos soutiens financiers. Pétition et soutiens sont à adresser à

Réseau Semences Paysannes

Cazalens

81600 BRENS

(Tél. 05 63 41 72 86)

SAUVONS LES SEMENCES PAYSANNES !

Premier maillon de la chaîne alimentaire

Parce qu'ils n'ont pas le droit d'échanger les semences et les plants, les paysans ne peuvent plus cultiver les savoureuses variétés anciennes ou de terroir, ni celles qu'ils mettent au point pour se passer de pesticides. Les consommateurs se trouvent ainsi la plupart du temps face à des légumes, fruits, céréales et autres aliments issus de variétés standards, de plus en plus insipides, déséquilibrés et souvent chargés de résidus de pesticides.

Il est urgent de changer cette réglementation

Depuis 1998, l'Union Européenne donne la possibilité aux Etats membres de prendre des mesures qui permettent la commercialisation de semences adaptées à l'agriculture biologique et à la conservation de la biodiversité (directive 98/95 CE).

- Nous demandons l'application de cette directive et donc la création d'une seconde liste aux catalogues pour les variétés « de conservation », « paysannes » ou « de terroir ».

- Nous demandons l'inscription gratuite et libre sur cette liste pour les variétés de ceux qui conservent, sélectionnent et diffusent cette biodiversité retrouvée. Nous demandons que les critères d'inscription soient adaptés aux particularités de ces variétés.

- Nous demandons un espace de liberté totale pour des échanges libres de plants et semences paysannes (en quantités correspondant aux besoins d'une ferme), dans le respect des précautions sanitaires élémentaires.

NOM

PRENOM

ADRESSE

SIGNATURE

à retourner à Réseau Semence Paysannes Cazalens 81600 BRENS

Rencontres et lectures à contre courant

La Dame à sa fenêtre

Petit ouvrage de 64 pages, "La Dame à sa fenêtre" est signé par **Colère Noire**, un groupe d'habitants d'une commune du Valenciennois formé autour de l'écrivain Jean-François Potencek. Il a été publié en mai aux Editions Sansonnet, 73 rue de Rivoli 59000 LILLE.

Le contenu ? D'une triste banalité quotidienne, et pourtant tellement humaine. Mais "comment dire les choses quand on est mal loti ? Des personnes de bonne volonté parlent de quartiers et de populations défavorisées, de logements à rénover, d'habitat à peine décent. C'est très bien tout ça, amis ça sonne quand même bizarrement, on dirait que l'idée de nous faire de la peine les effraie. En fait, ce qui nous met dans une **Colère Noire**, ce ne sont pas tellement les mots "taudis" ou "logements insalubres et dangereux", ce sont les logements où nous sommes contraints d'habiter, très loin des exigences minimales de confort et de protection que doit procurer tout logement à ses habitants..."

Alors pour résoudre le problème on voudrait leur faire évacuer le quartier. Bref, la galère pour les "oubliés" d'une société inhumaine. Prix : 6 euros, Editions Sansonnet (adresse ci-dessus).

Françalgérie

Depuis 1992, la violence qui ravage l'Algérie nous est présentée comme une guerre d'intégristes islamistes contre des militaires qui se battent pour sauver la démocratie. Quant à la France, elle se serait contentée d'une bienveillante "neutralité". Aujourd'hui, ce scénario apparaît comme une vaste construction médiatique.

C'est ce que montrent, preuves à l'appui, les auteurs de ce livre explosif. Pendant six ans, ils ont enquêté en Europe et en Algérie, recueillant des dizaines de témoignages, recoupant des centaines de sources.

Ils montrent ainsi comment, dès 1980, un petit groupe de généraux algériens a conquis progressivement le pouvoir tout en développant les réseaux de corruption de la "françalgérie".

Depuis 1988, ils ont instrumentalisé l'islamisme radical, notamment pour s'assurer le soutien durable de Paris. Et depuis 1992, ils ont lancé une terrible "troisième guerre" d'Algérie en multipliant les opérations "attribuées aux islamistes" : assassinat du président Boudiaf, meurtres d'intellectuels, massacres de civils et de militaires... Pour faire pression sur la France, leurs services secrets ont organisé de spectaculaires actions de "guerre psychologique" contre des citoyens français, en Algérie comme dans l'Hexagone : enlèvement des époux Thévenot en 1993, détournement d'un Airbus d'Air France en 1994, attentats de Paris en 1995, assassinats des moines de Tibéhirine en 1996...

Pour la première fois, ce livre démonte les rouages de l'extraordinaire machine de désinformation conçue par les généraux algériens, et les complicités dont ils ont bénéficié en France, pour cacher à l'opinion publique occidentale le seul but de la guerre qu'ils mènent contre leur propre peuple : se maintenir au pouvoir à tout prix, pour conserver les milliards de dollars de la "corruption pétrolière".

Françalgérie : crimes et mensonges d'Etats – Histoire secrète de la guerre d'indépendance à la "troisième guerre" d'Algérie de Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire (journalistes) Editions La Découverte Collection : Cahiers libres – 700 pages – 23 euros.

1^{er} Vendémiaire an 212

Une proposition laïque d'un lecteur (F. MAURIN 56 rue Eugène Varlin 38400 SAINT MARTIN D HERES) :

La loi sur la laïcité, en fait la loi sur le voile, a été votée à une large majorité. On peut tout à la fois se réjouir de cet unanimité républicain que s'en inquiéter. En effet, quand la frontière entre la gauche et la droite se brouille, se renforce alors le vote extrémiste, populiste, capitalisant toutes les peurs et se posant comme seule alternative.

(...) Si la question de fond était "Faut-il inclure ou exclure, et à quelles conditions?", quid alors des jeunes handicapés hors circuit scolaire, quid des 60 000 jeunes sortant chaque année sans diplôme ? Les valeurs de la République ne sont-elles pas attaquées ici aussi ?

Les valeurs de l'école de sont-elles pas frontalement mises en cause par le port de marques (Nike etc... signes d'autant plus valorisés que portés par les plus défavorisés) comme signe ostensible d'argent facile, de religion de la performance ?

Mais restons-en à la laïcité. Parlementaires, encore un effort pour être républicains ! Au point où vous en êtes, vous auriez pu vous questionner sur la légitimité du calendrier grégorien comme mesure du temps au sein de l'école laïque. Pourquoi une mesure chrétienne, hébraïque ou musulmane, quand on dispose du calendrier républicain ? En voilà un vrai débat, matière à commission de réflexion !

Sur le fond, seul le calendrier républicain respecte ET la diversité confessionnelle des élèves ET le principe de neutralité qui doit guider tout service public. Parce que la laïcité, c'est avant tout aux enseignants qu'en revient la charge, et non aux élèves, j'en appellerai à eux : le 22 septembre 2004 après Jésus Christ, datez votre cours au 1^{er} Vendémiaire de l'An 212 de la République. En rappelant TOUTES ses caractéristiques : laïque certes, mais aussi SOCIALE. Ce geste civique ne devrait échapper à aucun de vos élèves.

Lutter pour un libre et égal accès à la mobilité

Le débat sur les transports gratuits devient peu à peu incontournable. Depuis quatre ans, le **Réseau pour l'Abolition des Transports Payants**, avec d'autres structures, organise la Semaine pour la Gratuité des Transports et lutte tout au long de l'année pour un libre et égal accès à la mobilité. Les hausses de tarifs continues, depuis des années, rendent évidentes la nécessité de lutter pour des transports accessibles à tout.e.s. Le désastre écologique comme les milliers de décès annuel en raison de la pollution atmosphérique imposent une réflexion sur nos déplacements. En organisant une semaine d'actions et de débats, (qui n'a rien à voir avec la Semaine "officielle" de la Mobilité) le collectif Ratp rappelle que les usager.e.s - avec les salarié.e.s - sont les seules personnes légitimes pour définir ce que doivent être les transports en commun. C'est l'occasion de rappeler que la question des transports gratuits ne peut pas être réduite à une simple question de coût, de calcul économique. C'est le moment de mettre en avant d'autres problématiques autour des questions de transports ou de mobilité.

Des réunions de préparation sont prévues le mercredi 25 août et le 1^{er} septembre. Pour tout contact : **Réseau pour l'Abolition des Transports Payants** 145, rue Amelot - 75 011 Paris <http://ratp.samizdat.net>

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-

A CONTRE COURANT

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 19/08/2004



Elle est en vacances, la solidarité internationale de classe ? ...

Dédé nous le rappelle : Schröder se shoote sans retenue au libéralisme. Il n'est certes pas le seul. Mais voilà qu'il est bruyamment dénoncé par un mouvement social qui prend, en plein été, une ampleur étonnante, avec des manifestations hebdomadaires de plus en plus fréquentées.

Ne demandez pas à nos "révolutionnaires" français d'organiser immédiatement la solidarité : ils respectent la trêve estivale, eux. (Si bien que certains refusent de sortir un journal durant tout l'été...)

Et surtout ne dites pas à Thibault que le 3 octobre prochain des millions de personnes pourraient descendre dans la rue en Allemagne. Sans la moindre hésitation, toutes affaires cessantes, il lancerait en France une grève générale pour cette période !...

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J.M DELAYE / J. FORTCHANTRE
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

Sommaire

- Page 1 Edito : La jungle constitutionnalisée ?!
- Page 2 à 5 L'oppression patronale et le renouveau syndical aux Etats-Unis
- Page 6 à 9 Quel horizon de luttes ? (2)
- Page 10 et 11 Lutte sociale et répression
- Page 11 Harcèlement au travail
- Page 12 et 13 Déchets nucléaires : stockage à Bure
- Page 13 Un dangereux fraudeur
- Page 14 Sauvons les semences paysannes !
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Et la solidarité internationale de classe ?

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE